

Le journal des BRIÇOIS

n° 48

DÉCEMBRE
2014

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BRICE-EN-COGLÈS

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, C'EST PARTI !

Elèves des différents établissements de Saint-Brice et d'un collège de Fougères, les élus forment un groupe en contact avec les jeunes de la commune.



P.4

LE MARCHÉ DU VENDREDI :

1 an déjà !



P.5

AGENDA 21 :

À nous de jouer !



P.6

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR TED-DIT

Sommaire

P.3 LA JEUNESSE S'ENGAGE

Conseil Municipal des Jeunes, c'est parti !

P.3 BOUILLON DE CULTURE

Retour sur le congrès des écrivains bretons
Souvenons-nous, il y a 100 ans...

P.4 ÇA BOUGE EN VILLE

Notre nouveau kit de communication
Le marché du vendredi a 1 an
Passage de témoin en mairie

P.4 LA VIE ENSEMBLE

Concours des maisons fleuries

P.5 AGISSONS DURABLE

Agenda 21 : à nous de jouer !
Génération Composteur
Communes du Coglais, tous le même broyeur
PLU Intercommunal : la concertation continue

P.6 TOUS SOLIDAIRES !

Une année bien remplie pour TED Dit-Autisme
Des questions pour répondre à vos besoins

P.6 EN AVONS NOUS LE DROIT... OU PAS ?

Dopiewo : une nouvelle visite riche en échanges
Le jumelage se réorganise !

P.8 VOTRE AGENDA

P.8 TOUT SUR PLACE

P.8 EN BREF

INFOS PRATIQUES

Mairie Place du Champ de Foire - 02 99 99 61 04
Fax : 02 99 97 88 21 - E-mail : mairie@st-brice-en-cogles.fr

Votre mairie ouvre ses portes :

- le lundi de 13h30 à 17h30
- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le samedi de 9h à 12h.

Le journal des Briçois est tiré à 1 550 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement) et distribué gratuitement aux Briçois. Directeur de la publication : Louis Dubreil, Maire. Rédaction, conception du document : Agence Les Mers du Sud 02 99 13 92 33, en collaboration avec la commission municipale «Communications». Crédit photos : Mairie de Saint-Brice-en-Cogles et associations citées. Impression : Imprimerie Labbé, Lécousse.

Édito

LOUIS DUBREIL, MAIRE



Ce numéro du « Journal des Briçois » vous est présenté sous une forme entièrement repensée. C'est une des nombreuses suggestions proposées par la commission « Communication », animée par Pascale Tazartez. Ce projet sera accompagné d'un nouveau site internet, d'un nouveau logo et d'un guide pratique qui présente la commune dans toutes ses composantes, à découvrir début 2015. D'autres initiatives sont également en réflexion en lien avec notre label « Village Étape ».

Dans ce numéro, nous soulignons la naissance du premier Conseil Municipal des Jeunes (10-15 ans) à Saint-Brice, élu pour deux ans. C'est le début d'une importante collaboration avec la jeunesse qui, nous en sommes certains, a beaucoup à apporter.

Lancée par la communauté de communes, une autre initiative se met en place : l'Agenda 21. On peut aussi parler de développement durable, pour d'autres de la « sobriété heureuse ». Personne ne peut plus ignorer que le réchauffement climatique est en route et que le coût de l'énergie sera croissant. Cette démarche nécessite la participation de tous pour permettre un modèle de développement « vivable » aujourd'hui et demain.

Enfin, l'heure de la retraite a sonné pour Jean-Paul Deleurne, notre directeur général des services (voir p. 4). Toute l'équipe municipale se joint à moi pour le remercier de son dévouement et de son efficacité au service des Briçois.

Joyeuses fêtes de fin d'année. ●

La jeunesse s'engage

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, C'EST PARTI !

Ce 22 novembre, les élus de Saint-Brice ont ouvert les portes de la Mairie à la jeunesse. Plus de 50 enfants de 10 à 15 ans se sont rendus à leur premier rendez-vous de citoyens actifs : le vote de leurs conseillers municipaux ! Un grand nombre d'adultes étaient également présents pour soutenir cet événement. Un grand merci à eux ainsi qu'à tous ceux qui ont permis par leur investissement, la création de ce conseil municipal des jeunes (agents communaux, équipes enseignantes, commerçants).

Comme des grands, ils ont élu leur assemblée.

Notre maire en est témoin, toutes les modalités d'un vote d'adultes étaient respectées. 20 d'entre eux avaient pris la décision de se présenter, ils forment maintenant notre premier Conseil Municipal des Jeunes.

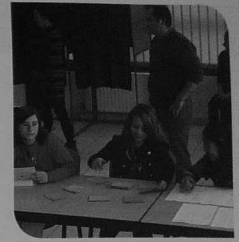
Des réflexions aux projets...

Les jeunes ont fait connaissance entre eux par le biais d'ateliers ludiques et conviviaux. Ils ont également exprimé la vision qu'ils avaient de leur commune. La prochaine réunion est pré-

vue le 20 décembre. Cette journée d'intégration permettra de déterminer, en fonction de leurs centres d'intérêts, les commissions qu'ils souhaitent former. Chacune d'entre elles se penchera sur un thème en particulier. Leurs projets seront présentés d'abord à l'assemblée plénière du Conseil Municipal des Jeunes avant d'être soumis au Conseil Municipal Adulte pour validation. Florence Rio Danielou (adjointe aux affaires sociales), Delphine Morel et Frédéric Bouffort (conseillers municipaux) veilleront à leur bon déroulé. Les assemblées auront lieu environ toutes les 6 semaines en fonction des disponibilités des jeunes, le samedi matin afin de préserver leurs week-ends et activités.

La collaboration intergénérationnelle, un chemin vers de nouvelles solutions ?

Les enfants se rendant utiles à la commune puisqu'ils sont capables d'apporter des idées et un dynamisme bénéfiques à la création de nouveaux projets locaux. En plus d'assumer pleinement leur rôle de citoyen, ils saisissent l'opportunité d'apprendre à gérer un projet municipal dans toutes ses dimensions. En lui donnant la possibilité d'agir vraiment, la municipalité ouvre grand ses portes à une jeunesse qui s'engage ! ●



Qui sont les premiers jeunes élus ?

Camille Aussant, 15 ans
Théo Béle, 10 ans
Lilian Bernard, 11 ans
Marie Billault, 11 ans
Océane Billault, 12 ans
Théo Coirre, 14 ans
Enora Danielou, 11 ans
Julien Delépine, 13 ans
Maëlle Desalle, 13 ans
Océane Dubois, 13 ans
Alban Dubreil Jardin, 10 ans
Camille Dupont, 12 ans
Maëlle Dupont, 13 ans
Ophélie Gautrais, 15 ans
Grégoire Isambard, 10 ans
Corentin Labbé, 13 ans
Anaëlle Masson, 11 ans
Loane Rome, 10 ans
Sarah Tazartez, 11 ans
Louna Touchefeu, 10 ans

Bouillon de culture



Retour sur le Congrès 2014 des écrivains Bretons

Le 8 novembre, Saint-Brice honorait son titre de Village en Poésie en recevant l'événement à la Salle de la Brionnière. Selon une tradition de 1995, à l'issue de l'assemblée générale de l'association, un cèdre a été offert à la commune. Cet arbre, symbole de longévité, s'est enraciné près du Mur à

poèmes inauguré lors du dernier Printemps des poètes. En début d'après-midi un échange autour du thème « D'Angèle Vannier au Village en poésie » a précédé la cérémonie officielle de la remise des prix littéraires 2014 aux lauréats des six catégories.

Plus d'infos sur www.ecrivainsbretons.org

Souvenons-nous, il y a cent ans...

Chef-lieu de canton rural, Saint-Brice a participé pleinement au premier conflit mondial. Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre et pour opérer un devoir d'histoire auprès des jeunes générations, la commune envisage de commémorer cet événement en lui



donnant une teinte spécifique en lien avec ses labels « Village Étape » et « Village en Poésie ». Nous invitons tous les Briçois, à partir du 1er janvier 2015, à participer à une grande collecte concernant les Poilus Briçois et leurs familles. Ces souvenirs permettront de réaliser une exposition sur la vie de Saint-Brice pendant la guerre 14-18. Rendez-vous donc à la mairie tous les jeudis matins à partir du mois de janvier 2015 pour participer. ●

Thomas Janvier (Tél. 06 42 80 90 30)

Ça bouge en ville !

NOTRE NOUVEAU KIT DE COMMUNICATION

Du logo au journal, en passant par le site internet, il était important de renouveler nos outils pour mettre en valeur notre réputation de ville qui bouge ! Pascale Tazartez, élue à la communication nous explique pourquoi.

Pourquoi avions-nous besoin d'un nouveau site ?

Saint-Brice est une commune en constant développement démographique et économique. Tout développement amène de nouveaux besoins notamment en terme de communication et de mise à disposition de l'information. Le site actuel ne répond plus aux attentes de ses usagers et visiteurs. Par ailleurs, depuis sa mise en ligne initiale, la commune a été labellisée Village étape, Village et Écoles en poésie, Village fleuri. Il apparaît donc essentiel qu'elle ait un site à la hauteur !

Quelles sont les motivations des élus concernant cette décision ?

Nous vivons une époque où l'information (pratique, sociale, économique, culturelle, sportive...) doit être accessible très rapidement et à tous. Qu'il soit Briçois,

touriste, en prospection professionnelle ou personnelle et quel que soit son niveau en informatique, le visiteur doit accéder aux informations qu'il est venu chercher. Autrement dit, un site internet est un outil de communication indispensable et il doit être aussi fonctionnel qu'attrayant. Forts de ce constat, nous avons décidé qu'une refonte était nécessaire. Au travers de ce projet, la commission Communication, épaulée par l'ensemble du conseil municipal a pour mission d'optimiser la mise en valeur de Saint-Brice, reconnue comme étant une commune dynamique.



LE MARCHÉ DU VENDREDI A UN AN !

Un an déjà que tous se donnent rendez-vous devant des étalages de fruits et légumes frais, de bons fromages, de viandes, de poissons et toutes sortes de produits locaux ! Les habitués l'ont bien compris, le bon plan avant le week-end, c'est à Saint-Brice le vendredi matin, de 9h à 12h30.



PASSAGE DE TÉMOIN EN MAIRIE

C'est par la Mairie de Saint-Brice que Jean-Paul Deleurme, Directeur Général des Services, va terminer sa carrière bien remplie (22 ans à Saint-Étienne, 17 ans à Saint-Brice). Principal collaborateur du maire, l'exercice de la fonction de DGS demande une implication personnelle tous azimuts et de tous les instants, avec l'ensemble des services municipaux, au service de l'intérêt général local défini par les élus. Il a assuré de nombreuses missions tout en continuant à se former. Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Maxime Vilsalmon a pris le relais de Monsieur Deleurme. Après un Master 2 d'Histoire, une Licence en Administration Publique à l'IPAG de Rennes et l'obtention du Concours d'Attaché territorial, il a poursuivi son parcours par une formation destinée aux futurs secrétaires de mairie. Avant de nous rejoindre, il s'est enrichi de 4 ans d'expérience comme secrétaire de Mairie à Saint-Guinoux (arrondissement de Saint-Malo).

Bienvenue à lui ! ●



Catégorie façades (15 participants)

1^{er} prix : Marie-Madeleine Guénard (7 rue de la Libération) 2^{ème} prix : Isabelle Deleurme (11 rue de la Libération) 3^{ème} prix : Louise Hubert (3 impasse Eugène Guillevid) 4^{ème} prix : Eugène Baudry (6 impasse J.J. Kerouredan) 5^{ème} prix : Marcelle Gazengel (5 rue des Granitiers).

Félicitations à tous ! ●



Questionnaire aux habitants de St Brice en Coglès

La Mairie de St Brice en Coglès réalise une enquête sur les besoins sociaux de sa population. Afin de recueillir votre avis sur la qualité de vie et des services à St Brice, de recenser vos besoins et vos attentes et de mieux vous connaître, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire.

Il sera à retourner à la Mairie avant le 15 Janvier 2015.

Le questionnaire est strictement anonyme.

I. St Brice et vous

1. Depuis combien de temps vivez-vous à St Brice en Coglès ?

- Moins de 2 ans Entre 2 et 5 ans Entre 5 et 10 ans
 Entre 10 et 15 ans Plus de 15 ans

2. Avez-vous choisi St Brice pour ? (Cochez 3 cases maximum)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Commune de naissance, d'origine | <input type="checkbox"/> Proximité des équipements de loisirs (Salles de sports, piscine, terrains de foot...) | <input type="checkbox"/> Qualité du cadre de vie (Randos, circuit des châteaux, CRAPA...) |
| <input type="checkbox"/> Proximité du lieu de travail | <input type="checkbox"/> Proximité des commerces | <input type="checkbox"/> Coût du logement (loyer, achat) |
| <input type="checkbox"/> Proximité des services publics (Mairie, crèche, maison de retraite...) | <input type="checkbox"/> Proximité de la famille | <input type="checkbox"/> Impôts locaux peu élevés |
| <input type="checkbox"/> Proximité des écoles, collèges | <input type="checkbox"/> Proximité des amis | <input type="checkbox"/> Commune dynamique |
| <input type="checkbox"/> Proximité des écoles, collèges | <input type="checkbox"/> Réseau associatif développé | |

3. Par quels moyens êtes-vous informé(e) de ce qui se passe sur votre commune ? (plusieurs choix possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Journal municipal | <input type="checkbox"/> Le bouche à oreille |
| <input type="checkbox"/> Ouest France | <input type="checkbox"/> Le site internet de la commune |
| <input type="checkbox"/> La radio/télé | <input type="checkbox"/> L'affichage |
| <input type="checkbox"/> La page locale de la Chronique Républicaine | <input type="checkbox"/> Autres (Précisez : |

4. Estimez-vous être suffisamment informé(e) sur la vie communale ?

- Oui Non

5. Avez-vous déjà assisté à une séance du Conseil Municipal ?

- Oui Non Pourquoi ?

La vie ensemble

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année encore, de magnifiques pavillons, longères et façades ont reçu la visite du jury en juillet. La remise des prix aux participants a eu lieu à la mairie le 26 octobre, en présence du jury et de nos élus.

Catégorie longères (5 participants)

C'est Véronique Moulan (La Richerai) qui a reçu le plus de points mais ayant déjà eu le premier prix en 2012 et 2013, elle

ne pouvait participer qu'au Concours cantonal cette année ! 1^{er} prix : Marie-Joséphine Mauduit (La Bouchardière) 2^{ème} prix : Marie-Ange Lendormy (La Richerai).

Catégorie pavillons (34 participants)

1^{er} prix du Concours communal et du Concours cantonal : Michel Dauguet (8 rue des Rosiers) 2^{ème} prix ex-aequo : Gérard Duhamel (Le Haut Chemin) et Marie-Jo Isambard (12 rue des Rosiers) 4^{ème} prix : Jeanine Lahogue (25 rue des Sabotiers) 5^{ème} prix : Louis Feuillet (La Lande de Bouillon).

II. Vivre à St Brice

6. Diriez-vous que Saint Brice en Coglès est une ville où il fait bon vivre ?

Non = 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 Oui = 10

7. Quel(s) type(s) d'activité(s) réalisez-vous à St Brice ? (Merci de cocher dans le tableau)

	A St Brice en Coglès	Dans une autre commune	Pas concerné
Travail			
Fréquentation de la crèche			
Emploi d'une assistante maternelle			
Fréquentation des écoles/colleges			
Fréquentation des petits commerces			
Fréquentation des commerces de grande distribution			
Fréquentation régulière ou occasionnelle de la bibliothèque			
Fréquentation régulière ou occasionnelle de la piscine			
Consultations médecin généraliste			
Balades, randonnées...			
Utilisation de la déchetterie			
Fréquentation du Marché			

8. Quel(s) autres type(s) d'activités ou de services aimeriez-vous trouver sur la commune ?

.....

9. Pratiquez-vous des activités sportives et/ou culturelles à St Brice ?

Non Oui

Si non, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

- Coût de l'adhésion Ne souhaite pas pratiquer d'activités Manque de place
- Manque de temps Manque de choix Pratique dans une autre commune
- Horaires inadaptés

10. Quelles améliorations pourraient être apportées à votre logement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Aucune Etat général (humidité, ouvertures, toiture...)
- Loyer ou remboursement de prêt trop élevé Relations de voisinage
- Isolation et économie d'énergie Autre :
- Taille du logement

11. Quels moyens de transports utilisez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

- Voiture personnelle Piéton
- Scooter/Moto Transport en commun
- Vélo Covoiturage

12. Rencontrez-vous des difficultés à vous déplacer dans la commune ?

- Non Oui Si oui, Lesquelles ?

13. Rencontrez-vous des difficultés à vous déplacer en dehors de la commune ?

- Non Oui Si oui, Lesquelles ?

14. Entretenez-vous des relations à St Brice avec ?

- Votre voisinage Dans des associations
- Des amis Je me sens plutôt isolé
- De la famille

III. La Mairie et vous

15. Pour vous, les élus de votre commune, dans leur ensemble :

	Oui, beaucoup	Oui, plutôt	Pas vraiment	Pas du tout
Sont proches de vos préoccupations				
Tiennent compte de votre avis				
Sont à votre écoute				
Sont présents dans la commune				
Vous proposent de participer à l'élaboration des projets				
Vous rendent compte de leur travail				
Sont attentifs aux besoins des familles				
Soutiennent suffisamment les associations				
Initient de nouveaux projets de services à la population				
Autres :				

16. Avez-vous des remarques, des questionnements, des idées à faire remonter à la Mairie ?

.....

IV. Pour mieux vous connaître :

17. Etes-vous ?

- Une femme Un homme

18. Quel âge avez-vous ?

- Moins de 15 ans
- Entre 15 et 30 ans
- Entre 30 et 45 ans
- Entre 45 et 60 ans
- Entre 60 et 75 ans
- Plus de 75 ans

19. Quelle est votre situation familiale ?

- Célibataire
- Pacsé(e)
- Veuf(ve)
- En union libre
- Marié(e)
- Divorcé(e)/ Séparé(e)

20. Avez-vous des enfants à charge ?

- Oui
- Non

22. Quel âge ont-ils ?

- Enfant 1 :.....
- Enfant 2 :.....
- Enfant 3 :.....
- Enfant 4 :.....
- Enfant 5 :.....
- Enfant 6 :.....

23. Vivez-vous ?

- Avec vos enfants
- Sans vos enfants
- Au sein d'une famille recomposée
- Il existe un mode de garde alternée

24. Quelle est votre situation professionnelle ?

- Elève ou étudiant
- Actif
- À la recherche d'un emploi
- Retraité
- Autre (Précisez :.....)

25. Si vous êtes en activité ou à la recherche d'un emploi, êtes-vous ?

- Mère / Père au foyer
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Employé
- Ouvrier
- Cadre
- Profession libérale
- Agriculteur
- Autre (Précisez :.....)

26. Si vous êtes en activité, quel est votre type de contrat ?

- CDI
- Apprentissage
- Autre (Précisez :.....)
- CDD
- Intérim
- Fonction Publique

27. Quelles sont approximativement les ressources mensuelles de votre foyer ?

- 0 à 500 €
- 1500 € à 2000 €
- 3000 € à 3500 €
- 500 à 1000 €
- 2000 € à 2500 €
- 3500 € à 4000 €
- 1000 € à 1500 €
- 2500 € à 3000 €
- + de 4000 €

28. Rencontrez-vous des difficultés financières pour régler :

- Votre loyer
- Vos achats alimentaires
- Vos déplacements
- Autres (précisez :.....)

29. Habitez-vous ?

- Un appartement
- Une maison

30. Etes-vous ?

- Propriétaire
- Locataire du parc privé
- Locataire du parc public (Fougères Habitat, Espacil...)
- Autre

Agissons durable

AGENDA 21 : À NOUS DE JOUER !

« Agenda » pour l'organisation et « 21 » pour le 21ème siècle, il s'agit d'un projet de développement durable dans lequel, comme Coglais Communauté, on s'engage volontairement. Et puisque pour fonctionner il a besoin de la participation de nous tous, voici de quoi mieux comprendre avant de passer à l'action !



Un développement fait pour durer

Notre modèle de développement doit évoluer pour préserver notre qualité de vie, en évitant l'épuisement des ressources naturelles et la multiplication des inégalités par exemple. Pour trouver de nouvelles solutions et les appliquer, nous devons réfléchir et agir tous ensemble. Le développement durable, c'est la participation de tous vers un équilibre entre économie, social et environnement, ces trois dimensions essentielles à l'épanouissement de notre société tout en incluant nos générations futures.

On est tous engagés !

L'Agenda 21 est un plan d'actions concrètes pour mettre en marche le développement durable de notre territoire, et il se construit entre tous :

- en mettant en oeuvre concrètement et au quotidien le développement durable sur le territoire



- en répondant à nos besoins à court, moyen et long terme
- en poursuivant les efforts déjà faits par la collectivité, ses communes et ses habitants.

Notre rôle à tous

Vous l'avez compris, pour que l'idée fonctionne, nous devons tous participer. élu, habitant, membre d'association ou d'entreprise locale, rejoignez l'Agenda 21 du Coglais ! Des rendez-vous seront proposés toute l'année, les informations seront diffusées dans le journal, le bulletin intercommunal, les sites internet, affiches, etc. Bref, soyons attentifs et préparons nos idées pour avancer vers une société durable.

Plus d'infos sur www.coglais.com
Contact : Maxime Noail, mnoail@coglais.com - 02 99 18 40 69

GÉNÉRATION COMPOSTEUR

Ce 25 octobre, plus de 60 personnes de 6 à 75 ans se sont réunies autour du compost pour recevoir le diplôme de Guide Composteur et enseigner à leur tour les bienfaits du recyclage.

Cette journée conviviale et citoyenne a commencé par la visite de deux expériences de compostage collectif devenues jardins partagés. Plus de 50 diplômes de Guide Composteur ont ensuite été remis par Patricia Ferlaux (élu à la Citoyenneté à Fougères), Christian Geffray (vice-président du SMICTOM) et Rémy Rouger (Président de Familles Actives). Une centaine de personnes est déjà engagée sur le Pays de Fougères dans cette démarche de Compostage Collectif !



COMMUNES DU COGLAIS, TOUS LE MÊME BROYEUR

Un volume de déchets verts réduit, moins de trajets à la déchetterie, l'usage de ces déchets sous forme de paillage pour simplifier l'entretien des massifs... Vous l'aurez compris, le broyeur n'a que des avantages ! Et c'est toute la communauté de communes qui en profite car l'investissement est partagé. Sur un total de 30 720 €, Coglais Communauté a reçu 3 000 € du SMICTOM du Pays de Fougères et 3600 € de la Région Bretagne. Un bel exemple de mutualisation, car rien n'aurait été possible sans partager les frais.

PLU INTERCOMMUNAL : LA CONCERTATION CONTINUE

La première étape du projet arrive à son terme avec la réalisation du diagnostic agricole, en collaboration avec la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine et quelques agriculteurs du Coglais. La seconde phase, celle du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) suivra, définissant les grandes orientations souhaitées pour l'avenir du Coglais. À partir du mois de février, la trentaine d'habitants qui s'est particulièrement investie dans le projet depuis son lancement en mars 2013 sera de nouveau sollicitée pour réfléchir et apporter son regard à des priorités d'aménagement pour le territoire. Vous êtes invités à exprimer votre vision du Coglais de demain dans le cahier de concertation, à disposition à la mairie ou par mail à adresse@plu@coglais.com.

Contact : Cécile Canguilhem, Responsable du Service Habitat Urbanisme, Transport : 02 99 18 41 90

Tous solidaires

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE POUR TED DIT-AUTISME

TED Dit-autisme réunit une soixantaine d'adhérents dont 20 familles d'enfants autistes qui mènent avec une énergie remarquable de nombreuses actions permettant d'améliorer concrètement leur quotidien. Notamment à l'origine d'un projet de SESSAD-TED (service d'accompagnement spécialisé en autisme) dans le Coglais, elle travaille activement avec les professionnels et élus locaux.

Offrir des animations aux enfants outistes, un objectif important de l'association.

Entre spectacle comique et course en Joëlette lors du Relais du Coglais, les enfants ont pu se rendre aux séances de cinéma adaptées (prochaine date le 3

janvier), prendre des cours de piano, et depuis septembre participer aux activités sportives organisées une fois par mois. En 2015, est prévue aussi une formation ABA/Montessori pour l'apprentissage scolaire.

Sensibiliser, une solution pour améliorer la condition des autistes.

Cette année TED Dit a mis en place une formation qualifiante pour les parents et professionnels ainsi que différentes actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, auprès du Rotary Club et du Lions Club, et dans le domaine du cyclisme grâce aux clubs partenaires. N'oublions pas de mentionner la dernière rando TED Dit qui a réuni plus de 900 participants et 80 bénévoles ! Cet événement est une véritable marque de soutien pour les familles et un « booster » pour encourager l'association à poursuivre son action.



Des actions permettant d'en réaliser d'autres...

En plus de réaliser des projets, l'association doit aussi s'occuper de les financer. Elle a donc participé à l'opération « brioche de l'amitié » organisée par l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis, vendant plus de 100 brioches ! Le Rotary Club et le Lions Club ont également apporté leur soutien dans le cadre d'un vide grenier organisé par Carrefour au profit de l'association. ●

Contact : Jérôme Meller : 06 43 75 33 29
teddit.fougères@gmail.com

En avons nous le droit... ou pas ?

Des questions pour répondre à vos besoins



Fanny Mangeolle

Observer les besoins de la population avant d'imaginer les solutions pour y répondre. Cela peut paraître évident mais il est difficile, notamment pour les maires des communes rurales, de mettre en application le décret de 1995 qui fait de l'Analyse des Besoins Sociaux, une obligation réglementaire.

Depuis le 1^{er} Septembre, Fanny Mangeolle, étudiante en licence professionnelle « Coopération de projet d'animation et de développement social et socioculturel », est accueillie en stage à la Mairie afin d'accompagner la réalisation de ce projet. Il s'agit de réaliser une photographie de la population bricoise, de ses besoins et de ses difficultés pour proposer des réponses adaptées. Dans un souci d'efficacité et de coopération, le CCAS a validé une démarche impliquant tous les acteurs locaux et les habitants. Cela permettra à chacun de pouvoir s'exprimer, de dynamiser le travail en réseau et de proposer des réponses qui soient les plus proches possible des préoccupations de la population. ●

Donnez votre avis en répondant au questionnaire ci-joint !

LES BONS MOMENTS POUR BRICOLER

Quand est-on autorisé à faire de bruyants travaux ou à tondre la pelouse ?

Pour que la tranquillité de tous soit respectée, il existe maintenant un arrêté fixant des règles à ce propos.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer un gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h, les samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 17h. » ●

Citoyens du monde



DOPIEWO : UNE NOUVELLE VISITE RICHE EN ÉCHANGES

Le 22 octobre, Louis Dubreil, Bernard Serrand, Florence Rio Danielou, Laurence Colin Morel et Andrzej Firganek ont formé la délégation en visite à Dopiewo. Zofia Dobrowolska, alors maire de la commune, avait aussi invité une délégation venue de Dallgow-Doberitz (pres de Berlin, en Allemagne). Retour sur cette journée.

Tout a commencé par la commémoration des événements de 39-45 dans la forêt de Paledzie à Dopiewo. Les nazis y ont assassiné puis enterré dans des fosses communes des milliers de Polonais. Une messe et un hommage solennel ont été célébrés sur les lieux de cette tragédie en présence de nombreux enfants, participants actifs de l'événement. Les maires des 3 communes ont insisté sur la nécessité d'une Europe unie et solidaire pour lutter contre ces dérives extrémistes. Les élus ont ensuite rencontré le Conseil des jeunes qui leur a présenté ses réalisations et projets. Par exemple, ils mettent en place tous les ans une fête réservée aux jeunes et projettent la création d'un parc de rollers. Ils invitent d'ailleurs officiellement notre conseil municipal des jeunes à une rencontre.

En visitant les bâtiments communaux, la délégation a découvert le fonctionnement de la mairie de Dopiewo : 21 000 habitants, 11 villages mais un seul maire et 21 conseillers municipaux. D'ailleurs, à la différence de chez nous, être maire est considéré comme un travail à temps plein et l'élu devient alors « fonctionnaire », il ne mène pas de front vie professionnelle et vie d'édile.

Les élus remercient Zofia Dobrowolska pour cette invitation et souhaitent la bienvenue au nouveau maire de Dopiewo, Adrian Napierała, élu le 16 novembre dernier. ●



Zofia Dobrowolska



Adrian Napierała

LE JUMELAGE SE RÉORGANISE !

Jusqu'à présent, un comité de jumelage associatif formé en 2007 était responsable de nos échanges. Il était présidé par Roger Fournier que nous remercions ici chaleureusement. Même si les relations avec la Pologne ont été très actives, celles avec l'Allemagne se faisaient plus rares. Afin de respecter leurs engagements, en donnant un nouveau dynamisme à notre rayonnement international, nos élus ont créé une commission municipale « ouverte ». Les personnes intéressées sont invitées à rejoindre la commission, présidée par Bernard Serrand et composée de Louis Dubreil, Pascale Tazartez, Daniel Vallée, Alain Guénard et Delphine Morel. Le groupe pilotera les projets d'échanges, les relatera auprès des publics concernés (associations, collèges, familles...), peut-être le Conseil Municipal des Jeunes y travaillera-t-il aussi, toutes les idées sont bonnes pour réactiver et renforcer les liens avec nos communes jumelles !

Contact : Bernard Serrand ou Andrzej Firganek - Mairie : 02 99 98 61 04

L'AU REVOIR D'UN AMI ALLEMAND

Ancien conseiller municipal de Karlstadt en Allemagne, Manfred Goldkühle vient de quitter la direction de la chorale qu'il avait fondée. Après un dernier concert plein d'émotion et de haut niveau musical dans l'église Saint-André, le chef a fait ses adieux et passé la baguette à la jeune Suzanne Greis. Il est à remercier pour les 600 services religieux, les 1600 répétitions et les nombreuses amitiés formées en 40 ans notamment avec les Bricois.

HOMMAGE

Alfred Biehle s'en est allé le 29 octobre dernier, ancien journaliste au Main Post, ancien membre du Bundestag et habitant de Karlstadt. Les Bricois qui l'ont connu dans le cadre du jumelage lui rendent hommage.

NOTRE AGENDA

20 Décembre

De 17h à 22h : Marché de Noël au centre ville

21 Décembre

Marché de Noël au centre ville : 10h à 18h30

Foulées du Père Noël sur le site de la Brionnière : 13h30 : Poussins / 14h30 : Course populaire / 15h30 : Course des As

3 Janvier

14h00 Film «Le garçon et le monde»
Cinéma Le Club à Fougères.

Séance de cinéma adaptée aux enfants porteurs de troubles du comportement TED, autistes.

Entrée gratuite pour les adhérents de l'association TED Dit-Autisme Pays de Fougères (Adhésion : 15 €/an)

Ainsi que pour les accompagnateurs (limité à 1 par enfant)
Tarif : 4 €
Ouvert à tous
Ouverture des portes : 13h30



9 Janvier

19h : Vœux du Maire à la salle des fêtes

1^{er} Mars

12h : Repas du CCAS à la salle des fêtes.

Sont invitées à ce banquet, les personnes âgées d'au moins 66 ans à la date du repas

Participation :

11,00 € par personne

Vente des tickets :

à partir du 5 janvier 2015

14 Mars

19h30 : Foire du samedi soir (GAB) à la salle des fêtes

15 et 16 Mars

Foire de Printemps au centre ville

10 - 11 et 12 Avril

Printemps du Coglais

17 Avril

10h - 13h et 15h - 18h30 : Collecte de sang à la salle des fêtes

Tout sur place

L'immobilier à petits honoraires
CAPIM Pays du Coglais propose tous les services d'une agence immobilière, à honoraires réduits : achat, vente, location, estimation gratuite sous 48h.

Retrouvez toutes les annonces sur www.capim-immobilier.fr
1 rue Joseph Tronchet, 02 99 94 14 14
(sur rendez-vous)

Vos légumes sur commande

Depuis 3 ans, Alain Bouffart nous apporte des légumes de saison venus tout droit du Mont Saint-Michel : carotte, oignon, échalote, ail, céleri rave, etc...

10 rue Julien Gracq, 06 30 17 91 08

Coglé'O : fête ton anniversaire dans l'eau !

C'est nouveau ! Coglé'O propose à vos enfants une formule « anniversaire », comprenant l'accès aux bassins pour 8 enfants et un adulte et l'encadrement par un maître-nageur pendant 45 minutes dans l'eau. Après un bon bain, les enfants pourront partager le goûter d'anniversaire à Coglé'O (goûter non fourni).

À partir de 7 ans - Tarif : 53 euros.

Renseignements et réservation :

02 99 17 21 00 - accueil.cogleo@coglais.com



En bref

Un maximum de défibrillateurs !

Les défibrillateurs servent à analyser le rythme cardiaque et à délivrer, si nécessaire, un choc électrique pouvant "redémarrer" le cœur. En situation d'accident cardiaque, un défibrillateur peut sauver la vie. C'est pourquoi 9 appareils ont été installés à Saint-Brice, un dans chacun de ces lieux : au complexe sportif intercommunal, au dojo, à la bibliothèque, à la salle Raoul Maigne, à l'école Jacques Prévert, à la piscine Coglé'O, à la salle des fêtes, à la mairie et au stade municipal.

Vos papiers s'il vous plaît !

L'association « Mets-toi en Scène » continue sa collecte de papier. Du lundi au vendredi, apportez vos journaux, magazines, publicités, livres, papiers broyés ou enveloppes diverses au local du 20 boulevard Leclerc (garage de l'ex. ADMR). Grâce au recyclage du papier, l'association financera la réalisation d'un spectacle vivant dans la commune de Le Châtelier l'été prochain.

Joseph Trébert, 06 17 06 01 77
metstoienscene@gmail.com

Information Espacil

À compter du 1^{er} Janvier, la Société Espacil Habitat de Rennes accueille ses locataires à Saint-Brice-en-Coglès le mardi matin ou le jeudi matin (9h à 12h) à la mairie.

Accueil Assurance Maladie

A compter du 1^{er} Janvier, l'Assurance Maladie vous accueille à la mairie de Saint-Brice le mercredi exclusivement sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contactez le 3646*.

*Prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs.

Pour plus de rapidité, faites vos démarches, sans vous déplacer, directement en ligne sur www.ameli.fr

Le bus a ses avantages !

Parmi les 29 lignes du réseau ILLE-NOO, la ligne 17b Pontorson (Saint-Brice-Fougères) assure jusqu'à 7 services par jour pour se rendre à Fougères et autant dans le sens retour. Prendre le bus signifie diminuer les émissions de CO², profiter de trajets plus reposants et aussi faire des économies ! Saviez-vous que la loi sur la prime transport permet aux salariés de se faire rembourser 50% de leur abonnement par leur employeur ?

Devenez famille d'accueil thérapeutique

Dans le cadre des alternatives à l'hospitalisation, le centre Guillaume Régnier de Rennes recherche des familles prêtes à accueillir contre rémunération des patients adultes stabilisés.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Mme Le Du au 02 99 33 39 10